

**Charte Engagement Réciproque Ville de DUNKERQUE et Associations Dunkerquoises**  
**Lundi 15 janvier 2018 18h-19h30**  
**à la Maison de la Vie Associative**

La Ville de DUNKERQUE a lancé une démarche de Charte d'engagement réciproque avec les Associations dunkerquoises.

Par cette initiative, elle vise à entrer en dialogue avec les associations autour de différents enjeux structurants pour les associations, pour la Ville elle-même et pour notre territoire.

Les enjeux identifiés par la Ville de DUNKERQUE et partagés avec les associations sont les suivants :

- La cohésion sociale et la solidarité (lien social, lutte contre les discriminations, santé, insertion, accès aux droits, ...)
- Le développement durable et l'écocitoyenneté (environnement, sensibilisation du public, écogestes, ...)
- Le développement, l'attractivité et l'animation du territoire et de ses quartiers (développement économique, emploi local, tourisme et valorisation du territoire, animation de la station balnéaire, des quartiers, ...)
- La réussite éducative, l'éducation populaire, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs
- L'animation et le renouvellement de la vie démocratique locale (dynamiques participatives existantes au niveau local, vie démocratique interne des associations, rôle des associations dans la vitalité démocratique du territoire, ...)

Une quarantaine d'associations ont échangé sur ces enjeux, à la MVA en septembre 2017. Ce recueil a fait l'objet d'une présentation lors du lancement officiel, le 29 septembre, et servira à alimenter la Charte.

Suite au lancement officiel en mairie de DUNKERQUE, ont été identifiées des pistes de travail sur lesquelles la Maison de la Vie Associative a proposé aux associations d'échanger.

L'atelier s'est déroulé autour de 3 questions :

- Comment assurer les échanges Associations et Ville de DUNKERQUE?
- Comment valoriser les actions associatives (forum associatif, annuaire associatif...)?
- Quelles peuvent être les formes d'accompagnement des associations par la Ville de Dunkerque (matériel, subvention, communication...)?

### **1. Comment assurer les échanges Associations et Ville de DUNKERQUE?**

Les associations présentes proposent la mise en place **d'un temps d'échange tous les ans ou tous les deux ans, un moment privilégié avec les élus de la Ville de DUNKERQUE et les associations Dunkerquoises** afin d'y aborder:

- Les **orientations politiques en matière vie associative** de la municipalité
- Les **dispositifs ville** de DUNKERQUE mis à disposition des associations (salle, matériel, subvention...). Il s'agit de faire régulièrement un point sur ce qui est efficace, connu... de ce qui ne l'est pas. Mais également informer les associations des nouveaux procédés.
- Une **identification des élus en fonction des thématiques** (sport, santé, handicap...)
- Une **"prise de température" du tissu associatif local**
- Un **échange inter associatif**

Les acteurs associatifs sont en demande de **plus d'échanges par thématique ou par territoire.**

Les associations souhaiteraient qu'on leur indique systématiquement **leur élu de référence** (Exemple: Mme X au handicap, M. au sport...).

### **2. Comment valoriser les actions associatives (forum associatif, annuaire associatif...)?**

*Cette question a fait l'objet de la reformulation suivante: Comment la ville prend l'engagement de soutenir les initiatives associatives citoyennes et bénévoles.*

Les associations présentes proposent plusieurs actions qui favoriseraient l'attractivité de notre territoire:

#### **- L'organisation d'un temps fort collectif à l'échelle de la ville de DUNKERQUE**

Cela sous entend un portage politique fort où la Ville de DUNKERQUE apporterait la logistique et la communication. Les associations via la Maison de la Vie Associative proposeraient des animations pour ce forum ou salon des associations dunkerquoises.

Cette manifestation valoriserait les initiatives locales et contribuerait à l'attractivité du territoire.

Associations et Ville de DUNKERQUE mettraient en avant un travail partenarial contribuant à l'attractivité de notre territoire.

#### **- La mise en place d'un annuaire associatif**

La Maison de la Vie Associative propose un annuaire associatif sur son site internet. Il est régulièrement mis à jour.

Une meilleure diffusion de cet outil serait nécessaire pour une connaissance sur l'ensemble du territoire.

#### **- Une réelle communication des actions associatives via la Ville de DUNKERQUE**

### **3. Quelles peuvent être les formes d'accompagnement des associations par la Ville de Dunkerque (matériel, subvention, communication...)?**

- **Un soutien en matière de communication**

Un espace pourrait être dédié aux associations Sur le site de la ville de DUNKERQUE;

L'objectif de cette proposition est double :

- Capter un public plus important aux événements associatifs
- Permettre une connaissance inter associative

- **Une transparence dans l'attribution des subventions:** préciser les critères, expliquer les refus...

**Un coup de pouce pour les associations qui viennent de se créer,** à l'image du dispositif porté par la ville de LILLE.

- **La poursuite des dispositifs actuels:** facil, j'agis pour dunkerque, mise à disposition de salles...

En conclusion, les associations ayant participé à ce second atelier à la MVA ont apprécié le caractère concret des échanges. Elles ont ainsi identifié des moyens à mettre en œuvre pour favoriser et valoriser les actions associatives locales et contribuer ainsi à l'attractivité de notre territoire, au lien social... les enjeux identifiés par la Ville.

Le caractère de réciprocité de la Charte n'avait pas été clairement perçu par les associations lors du lancement officiel de septembre. Cet atelier a permis de mieux le cerner.

Le tissu associatif craignait d'être de plus en plus sollicité pour répondre à ces enjeux alors qu'il y contribue déjà activement.

Les acteurs associatifs participants déplorent que le lancement de la charte ait eu lieu en septembre pour aboutir à un écrit en février. Il aurait été préférable de laisser une dizaine de mois pour que ce projet murisse et puisse ainsi prendre de la hauteur. Au cours de ces mois, les acteurs associatifs auraient pu se rencontrer en présence des services de la Ville pour recueillir matière à alimenter la Charte.

Cette charte aurait également permis des rencontres entre des associations, qui de prime abord et de par leur objet social ne se seraient pas forcément rencontrées.

Enfin , les associations qui ont contribué à cette remontée d'informations souhaiteraient "une avant première" pour la charte.